

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU FORIM

Évaluation externe du programme SMA5 juin 2020 – mai 2023

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

I. L'action à évaluer et les acteurs/actrices impliquée.e.s

Créé en mars 2002, avec le soutien des pouvoirs publics français, le **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)** est une plateforme nationale qui réunit aujourd'hui plus de 40 réseaux, fédérations et regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (**OSIM**), engagées dans des actions d'intégration en France (« ici ») et dans des actions de développement dans les pays d'origine (« là-bas »).

Le **Programme d'Appui à la structuration et au Renforcement des capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM (SMA)** est fondé sur le renforcement de la structuration associative, l'affirmation d'une identité collective et la mise en visibilité de l'action des OSIM au service de l'intérêt général. Sa phase 5 (2020-2023) s'inscrit dans le prolongement des précédents programmes mis en œuvre avec le soutien principal de l'AFD, avec l'ambition de consolider et d'étendre les acquis du milieu associatif issu des migrations depuis mi-2010, en termes d'ancrage, de reconnaissance et d'actions d'influence. A l'aube des 20 ans du FORIM, le programme permettra d'élaborer un "projet collectif FORIM" renouvelé pour la période 2021-2031, mobilisateur de la diversité des organisations diasporiques et migrantes.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

1. **Renouveler le projet associatif** et le fonctionnement du FORIM au regard des enjeux futurs liés à la migration et à la solidarité internationale, et **consolider le tissu associatif** issu de l'immigration dans sa diversité pour renforcer sa pérennité, sa légitimité et sa visibilité.
2. **Renforcer les capacités d'intervention** des FOSIM et des COSIM via l'animation d'une approche interprogrammes articulant les activités de mutualisation, d'échanges d'expériences, de formation, capitalisation, appui individualisé et financement, en se basant sur les enjeux de professionnalisation et d'autonomisation
3. **Faire entendre, valoriser et représenter** les voix des migrant.e.s ici et là-bas afin d'influencer les politiques publiques et sensibiliser les partenaires de la société civile et le grand public sur les thématiques migration et développement, en s'appuyant sur les expériences, compétences et pratiques des membres du FORIM.

Les principaux acteurs du programme sont :

- Le Secrétariat Technique (ST) assuré par le FORIM qui anime le programme
- Des FOSIM et COSIM membres du FORIM
- Des FOSIM, COSIM et OSIM en France non représentées au sein du FORIM
- Des OSI, des collectivités territoriales et des bailleurs et institutionnels du développement.
- Les Ministères en charge de la diaspora dans les pays d'origine des membres du FORIM.

II. L'évaluation souhaitée

Attentes et objectifs pour le FORIM

Cette évaluation a pour objectifs de formuler une opinion indépendante et motivée sur le fonctionnement, les activités et les effets du programme (de 2020 à 2023), notamment pour mettre en relief les apprentissages (rétrospectif), en vue de favoriser le dialogue pour permettre une évolution adaptée aux nouveaux axes stratégiques du FORIM tels que définis par le nouveau Projet associatif 2030 (prospectif). Le FORIM attend de cette évaluation qu'elle soit un élément d'aide à la décision. Il est en effet important qu'elle puisse lui servir de base pour élaborer la prochaine programmation du SMA6 sur la période juin 2023 à mai 2026.

L'évaluation appréciera la pertinence, cohérence, efficience, efficacité et résultats des activités du programme, avec une attention particulière sur les impacts que le contexte COVID a pu avoir sur l'ensemble du programme et les actions des membres. Dans ce sens, cette évaluation prendra en compte les grands critères de toute démarche d'évaluation externe tels que : i) la **pertinence et cohérence** du programme et ses objectifs, en fonction des orientations stratégiques du FORIM, des attentes de ses organisations membres et de ces principaux partenaires ; ii) **L'efficacité** du programme, à travers l'appréciation des réalisations du programme au cours du triennal observé ; iii) **L'efficience** du programme, en analysant les moyens mis à disposition pour son exécution, la pertinence du modèle économique, l'organisation et fonctionnement interne (RH, espaces de travail, compétences, ...)

De manière plus focalisée, et en faisant suite aux résultats et recommandations des évaluations précédentes et les enjeux ciblés pour le triennal 2020-2023, quatre axes d'analyse sont prioritaires pour cette évaluation : i) **projet associatif** (volet prospectif) ; ii) **Plaidoyer et partenariat** (enjeux de visibilité, valorisation et positionnement) ; iii) **Périmètre du programme** ; iii) **les actions de renforcement des capacités** (enjeu de professionnalisation du programme).

Déroulement envisagé pour l'évaluation

Le FORIM souhaite un processus d'évaluation participatif, impliquant l'ensemble des acteurs/trices du programme. De cette évaluation est attendu un bilan analytique rétrospectif devant permettre la réflexion et le conseil. L'évaluation présentera l'évolution des objectifs du programme et de son action, les moyens mis en œuvre, les actrices et acteurs concernés et les résultats obtenus.

La prestation sera prévue pour une durée de l'ordre de **3 mois**, hors période de restitution. La date de démarrage est prévue au mois de janvier 2023.

- **Cadrage** – Après la réunion de cadrage avec le Comité de Pilotage de l'étude, il est prévu une première phase d'étude de documents et de premiers entretiens. Cette phase devra permettre à l'équipe évaluatrice d'approfondir sa connaissance des enjeux liés à cette évaluation, d'ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives et de préciser les modalités de collecte et d'analyse des données. La fin de cette séquence donnera lieu à la présentation d'une note de cadrage pour discussion et validation du comité de pilotage.
- **Evaluation** - Une phase d'enquête auprès des organisations membres, des partenaires, de l'équipe technique du FORIM, etc. Cette phase comprendra la rédaction de : i) une note transitoire d'analyse et de premières propositions de recommandations ; ii) un rapport provisoire ; iii) un rapport final et une synthèse du rapport.
- **Restitution** - Un temps de restitution des principales conclusions et recommandations de l'évaluation sera à prévoir avec le comité de pilotage, le CA et l'équipe technique.

Calendrier

Etapes	Calendrier indicatif
Lancement appel à manifestation d'intérêt	28nov (2 semaines)
Date limite de réception des CV	12 décembre [12h Paris]
Lancement de l'appel d'offre restreint	13 décembre
Date limite de remise des offres par les candidats	9 janvier
Sélection de la consultance et notification	9-13 janvier 2022
Démarrage de la mission	Mi-Janvier 2023
Mise en œuvre de l'évaluation	Mi-Janvier – Mi-avril 2023
Rapport intermédiaire	Mars 2023
Rapport final	Mi-avril 2023

Expertise recherchée

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une **équipe réduite (2-3 personnes) de personnes expertes** (dont l'un-e sera chef de mission), avec à minima les compétences et expériences suivantes :

- Une bonne connaissance des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) et des acteurs intervenant sur la thématique « Migration & Développement » ;
- Des compétences prouvées, par des exemples ou des références mentionnées dans la réponse, en évaluation de programmes, réseaux, de collectifs, d'acteurs d'appui de la solidarité internationale ;
- Des capacités d'analyse institutionnelle et des réseaux associatifs bénévoles ;

L'équipe évaluatrice pour cette prestation ne devra pas avoir de relations contractuelles en cours avec le FORIM susceptibles d'interférer avec cette évaluation et son impartialité et son objectivité. Tout manquement à cet égard, même après sélection, pourrait être susceptible de poursuites judiciaires, avec demandes de réparation.

Moyens financiers

Budget de 30 000 euros TTC tout compris : honoraires, per-diems, déplacements nationaux (en France) et internationaux, frais d'enquête / communication, frais de production des livrables, y compris imprévus éventuels correspondant au maximum à 5% du budget.

Cet appel à manifestations d'intérêt est destiné à identifier des équipes de consultant-e-s.

A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'évaluation.

A ce stade, le CV de la/du consultant-e proposé pour être chef-fe de mission est demandé.

L'envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s n'est pas exigé à ce stade de l'appel à manifestations d'intérêt, mais est toutefois encouragé.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique en précisant en objet « AMI Evaluation SMA5 »

Au plus tard le 12 décembre 2022 à 12h [Paris] à l'attention simultanée de :

- Nicolas LAURENT, directeur exécutif : nlaurent@forim.net
- Elizabeth FLORES, chargée de mission : eflores@forim.net

Il est demandé de joindre un/des CV actualisé(s) dans le(s)quel(s) vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.